

Pour le RETRAIT de la « loi travail »

Tous en GRÈVE mardi 14 juin 2016 Manifestation nationale à PARIS !

La Loi Travail vise surtout à protéger les entreprises et les patrons ...

Cette Loi dite Loi "travail" a pour but d'instituer « de nouvelles libertés et de nouvelles protections pour les entreprises selon les volontés du MEDEF. »

Regardez ce qui vous attend, entre autres, dans le texte qui sera présenté au Sénat le 14 juin :

Par simple accord on peut passer de 10 h à **12 h de travail maximum par jour.**

Une entreprise peut faire un **plan social** sans avoir de difficultés économiques.

Modulation du temps de travail sur 3 ans ! Une mesure peut être imposée par "consultation" contre l'avis de 70 % des syndicats.

Les **négociations annuelles** sur les salaires pourront être organisées tous **les 3 ans.**

Une entreprise peut, par accord, **baisser les salaires** et changer le temps de travail.

Diminution de la majoration des heures supplémentaires (de 25 à 10%).

La majoration des heures de nuit débutera à minuit au lieu de 21h.

La commission des affaires sociales du sénat a adopté la semaine dernière un amendement qui **réinstaure les 39 heures**

Une fois les débats au sénat (majorité de droite) terminé, le projet de loi retournera à l'Assemblée Nationale, début juillet.

Faisons entendre aux députés le seul mot d'ordre qui vaille : le retrait de la loi travail ! C'est la seule façon d'imposer nos solutions au chômage, avoir un travail stable pour tous, de partager le temps de travail en allant vers les 32 heures !

Inscrivez-vous pour la manif à Paris auprès de vos délégués CGT au 9 41 95